



Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt (PPRIF) Commune de Marseille

Approuvé par Arrêté Préfectoral du 22 mai 2018

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE Planche 2 Secteur V (9ème et 10ème arr.) - Partie Ouest

Types de zone

- Rouge : R
- Rouge : R* "projets à définir"
- Bleu : B1
- Bleu : B1^d "débroussaillage à 100m"
- Bleu : B2
- Bleu : B2^d "débroussaillage à 100m"
- Bleu : B3
- Bleu : BL "Bleue Luminy"

Limite de parcelles



Echelle : 1 / 9 000ème
Format A0
0 250 500 m

Réalisation : Agence MTD, Avril 2018

Sources : IGN SCAN25, DGFIP Millésime 2017

